



<p>RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:</p> <p>Bid Receiving - Environment Canada / Réception des soumissions – Environnement Canada</p> <p>Copie papier :</p> <p>200 Sacré-Coeur Blvd., Gatineau, Quebec (Canada) K1A 0H3 Attn: Barry McKenna</p> <p>Courriel:</p> <p>ec.soumissions-bids.ec@canada.ca</p> <p>BID SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS</p> <p>The referenced Bid Solicitation is revised in this document; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Bid Solicitation remain the same.</p> <p>La demande de soumissions citée en référence est modifiée dans ce document; sauf indication contraire, les modalités de la demande de soumissions demeurent les mêmes.</p> <p>Issuing Office – Bureau de distribution</p> <p>Environment and Climate Change Canada Fontaine Building 200 Blvd Sacre-Cœur Gatineau QC K1A 0H3</p>	<p>Title – Titre</p> <p>Échantillonnage et analyse des résidus du déchetage de carcasses de véhicules automobiles</p>	
	<p>EC Bid Solicitation No. /SAP No. – N° de la demande de soumissions EC / N° SAP</p> <p>5000039908/B</p>	<p>Amendment No. - N° de modif.</p> <p>002</p>
	<p>Date of Bid Amendment (YYYY-MM-DD) – Date de modification de la demande de soumissions (AAAA-MM-JJ)</p> <p>2018-12-14</p>	
	<p>Bid Solicitation Closes (YEAR- MM-DD) - La demande de soumissions prend fin (AAAA- MM-JJ)</p> <p>at – à 2:00 P.M. on – le 2018-12-18</p>	<p>Time Zone – Fuseau horaire</p> <p>EST/HNE</p>
	<p>F.O.B – F.A.B</p>	
	<p>Address Enquiries to - Adresser toutes questions à</p> <p>Barry McKenna Barryjoseph.mckenna@canada.ca</p>	
	<p>Telephone No. – N° de téléphone</p> <p>819-938-9425</p>	<p>Fax No. – N° de Fax</p>
	<p>Delivery Required (YEAR-MM-DD) – Livraison exigée (AAAA- MM-JJ)</p> <p>See Herein</p>	
	<p>Destination - of Services / Destination des services</p> <p>351 St Joseph Blvd Gatineau QC K1A 0H3</p>	
	<p>Security / Sécurité</p> <p>Le présent besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.</p>	



Cette modification 002 à la demande 5000039908/B doit traiter les demandes de renseignements des fournisseurs et modifier la demande comme suit:

Questions et réponses

Q2. Y-a-t-il un nombre minimal d'échantillons à prélever dans chaque site et qui seront soumis aux analyses ?

R2. Au moins un (1) échantillon doit être prélevé dans chaque site.

Q3. Les deux (2) sites de déchetage sont-ils déjà sélectionnés par ECCC ?

R3. Oui, les deux (2) installations présélectionnées sont situées dans la région de Montréal, au Québec, dans un rayon de 50 km.

Q4. Notre question spécifique est: étant donné la nature inerte des dérivés de DMD lorsqu'ils sont exposés à l'eau, serait-il pratique et justifiable pour nous de proposer que cette substance spécifique soit retirée de l'EDT?

R4. En raison des difficultés potentielles identifiées lors de l'analyse et de la détection du DMD dans les solides ou les liquides, ECCC retire les DMD de la liste de substances à analyser dans les RDA de l'EDT.

Voir modification 001 ci-dessous

Q5. L'article 4.5.3 de l'énoncé des travaux exige une «corrélation avec les résultats d'échantillonnage de lixiviat de site d'enfouissement». Est-ce qu'ECCC fournira les résultats d'échantillonnage de lixiviat de sites d'enfouissement existants?

R5. Oui, ECCC fournira les résultats d'échantillonnage de lixiviat de sites d'enfouissement à l'attribution du contrat.

Q6. Au point 1.3.1 des Notes sur la procédure d'évaluation et la méthode de sélection, les offres d'une valeur supérieure à la valeur maximale possible de 50 000 \$ seront considérées comme non recevables. ECCC envisagerait-il d'augmenter cette limite à 100 000 \$?

R6. Non.

Q7. Si la réponse à la question sur le financement maximum disponible est non, ECCC classerait-il alors à l'aide d'un système numérique la liste suivante de mesures permettant de réduire les coûts du moins souhaitable (8) au plus souhaitable (1)?

Voir les réponses à chaque mesure de réduction de coûts proposée ci-dessous.

Q7.1 Réduire le nombre de sites de deux à un

R7.1 ECCC exige que des échantillons provenant de 2 sites différents soient analysés.

Q7.2 Réduire le nombre de substances à inclure dans l'étude



- R7.2 Les organoétains et les DMD ont déjà été retirés de la liste; toutes les substances restantes doivent être analysées.
- Q7.3 Augmenter les limites de détection du «plus bas possible» à un nombre plus élevé
- R7.3 Les limites de détection basses produisent les données les plus utiles pour ECCC.
- Q7.4 Réduire ou éliminer l'analyse des solides en vrac, tout en conservant la capacité de lixiviation disponible, ou inversement
- R7.4 Les deux analyses sont requises, tel qu'indiqué dans l'énoncé des travaux.
- Q7.5 Prévoir une variation de la fréquence d'échantillonnage pour les substances «indicatrices / moins coûteuses» par rapport aux substances «autres / plus coûteuses»
- R7.5 Toutes les substances (à l'exception de celles qui ont été supprimées dans les récents amendements) doivent être analysées.
- Q7.6 Concevoir un protocole d'échantillonnage ASR moins robuste pour capturer l'hétérogénéité de l'échantillon dans le temps et dans l'espace
- R7.6 Parmi les critères obligatoires, le soumissionnaire doit décrire le protocole d'échantillonnage qui sera utilisé et démontrer que des procédures d'assurance de la qualité et de contrôle de la qualité seront appliquées.
- Q7.7 Réduire ou éliminer l'interprétation et la discussion des résultats (section 4.5 de l'énoncé des travaux)
- R7.7 L'interprétation et la discussion des résultats constituent une partie importante du travail, qui sera évaluée dans la section *Approche, méthodologie et plan de travail du projet* de l'évaluation notée.
- Q7.8 Permettre au soumissionnaire d'échantillonner dans une installation de déchiquetage plus près de son bureau (c'est-à-dire dans l'une des 25 installations au Canada, mais à plus de 50 km de Montréal)
- R7.8 Oui. Toute autre installation de déchiquetage avec qui le soumissionnaire a déjà confirmé l'intérêt et sécurisé l'accès sera acceptée.
Voir modification 001 ci-dessous
- Q8. Outre le classement de l'opportunité, veuillez également indiquer laquelle des mesures d'économie de coûts, si elle était mise en œuvre dans notre proposition, aurait pour conséquence que notre soumission technique soit considérée comme non conforme.
- R8. Les offres qui répondent aux critères obligatoires seront évaluées par rapport aux critères d'évaluation technique notés.



Modification de la demande de soumissions 001

À l'annexe A, Énoncé des travaux, article 4, tâches, supprimer le tableau 1: Substances et autres substances à inclure dans son intégralité.

Insérer ce qui suit:

Tableau 1 : Substances à inclure

Regroupement	Numéros CAS	Nom de la substance	Acronyme
Phtalates	117-81-7	Phtalate de bis (2-éthylhexyle)	DEHP
	68515-40-2	Phtalates de benzyl (C7-9-alkyles) ramifiés et linéaires	B79P
Certains ignifugeants organiques	84852-53-9	1,1'-(éthane-1,2-diyl)bis[2,3,4,5,6-pentabromobenzène]	DBDPE
	13560-89-9	1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodécachloropentacyclo[12.2.1.16,9.02,13.05,10]octadéca-7,15-diène	DP
Ignifugeants	Plusieurs numéros CAS	Éthers diphéniliques polybromés (tétra-, penta-, hexa-, hepta-, octa-, nona- et décaBDE)	PBDE
Regroupement	Numéros CAS	Nom de la substance	Acronyme
	Plusieurs numéros CAS	Hexabromocyclododécane	HBCD
Composés organochlorés	Plusieurs numéros CAS	Biphényles polychlorés	BPC
Phénols encombrés	Plusieurs numéros CAS		
Métaux	Plusieurs numéros CAS		

Modification de la demande de soumissions 002

At Part 4 – Evaluation procedures and basis of selection, Item 1.2.1 Mandatory Criteria, add the following to the table headed “**MANDATORY TECHNICAL CRITERIA**”

À la Partie 4 – Procédures d'évaluation et méthode de sélection, Point 1.2.1 Critères techniques obligatoires, ajoutez ce qui suit au tableau intitulé « **CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES** »



CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES			
Point	Description	Atteint	Non atteint
O6	Dans le cas où le soumissionnaire choisirait de prélever les échantillons sur deux sites autres que les sites présélectionnés par ECCC dans la région de Montréal, le soumissionnaire doit indiquer le nom et l'emplacement des sites dans sa soumission.		

Toutes autres modalités de la demande de soumissions demeurent les mêmes.